



ESTEREL SUP RACE

Saint Raphaël

5 et 6 juin 2021

Règlement Épreuves de la Coupe de France

En cas de force majeure (catastrophe naturelle, grève, météo dangereuse, réglementation Covid 19...) l'évènement peut être reporté ou annulé (cf chap Annulation)

1. Organisation

Le club Extrême Glisse Evènement (EGE) organise, en partenariat avec la Ville de Saint Raphaël **l'ESTEREL SUP RACE** les 5 et 6 juin 2021.

Cette manifestation comprend :

- Technical Race Kids
- Technical Race
- Longue Distance

1.1. Le Comité d'organisation :

- a souscrit une assurance responsabilité civile organisateur conformément à la législation en vigueur.
- s'engage à respecter une obligation de moyens pour assurer la sécurité dans toute la mesure du possible et appelle l'attention sur l'impossibilité de s'engager sur une obligation de résultat.
- Est fondamentalement attaché au respect absolu des personnes, des biens et de la nature, il pourra écarter tout participant bafouant volontairement ces valeurs.
- Met en œuvre tous les moyens pour assurer la sécurité des participants et des bénévoles qui les accompagnent conformément aux lois et aux règlements.
- Décline toute responsabilité en cas de vol, bris ou perte des biens personnels des participants pendant la manifestation (y compris durant le temps de gardiennage).

1.2. Les concurrents acceptent sans restriction l'utilisation par l'organisation de toutes images et actions, photographiées, tournées et/ou sons enregistrés pendant toute la durée de l'évènement. Tout participant accepte sans restriction d'être survolé, photographié, filmé par un drone.

1.3. Toute inscription vaut acceptation du présent règlement.

1.4. Programme prévisionnel

Samedi 4 juin

- Retrait des dossards
- Briefing
- Départ course Kids
- Briefing Technical Race
- Départ Technical Race
- Remise des récompenses

Dimanche 5 juin

- Retrait des dossards Longue Distance
- Briefing Longue Distance
- Départ Longue Distance
- Remise des récompenses



EXTRÊME GLISSE ÉVÈNEMENT



Le programme est susceptible d'être modifié en fonction des conditions météo, aussi bien sur les horaires que les jours de programmation (inversion samedi et dimanche).

2. Inscriptions

Les inscriptions sont ouvertes à partir du lundi 10 mai sur la plateforme Sportips : <https://sportips.fr/SUPRAPH21/>

2.1. Conditions

2.1.1. Tout concurrent doit être titulaire d'une licence de la Fédération Française de Surf en cours de validité (licence pouvant être prise sur place, le concurrent devant fournir un certificat médical de non-contre-indication à la pratique du SUP en compétition).

2.1.2. Age minimum

- Kids : 12 à 14 ans inclus
- Technical Race : 15 ans
- Longue Distance : 15 ans

2.1.3. Pour les mineurs, le représentant légal devra signer une autorisation parentale

2.1.4. Tout concurrent atteste savoir nager

2.1.5. Dans le cas des compétiteurs étrangers ils devront s'engager à fournir une décharge de responsabilité et être en possession d'un certificat médical de non-contre-indication à la pratique du paddle datant de moins de 6 mois.

2.1.6. Taille des planches acceptées : planche SUP Race 14' ou 12'6

2.2. Montant inscription

2.2.1. Inscriptions en ligne

- Kids : gratuit
- Technical Race : 30 €
- Longue Distance : 30 €
- Pour les 2 courses : 50 €

Fin des inscriptions en ligne le jeudi 3 juin à 19h.

2.2.2. Inscriptions sur place

- Kids : gratuit
- Technical Race : 35 €
- Longue Distance : 35 €
- Pour les 2 courses : 60 €

2.3. Annulations

- Aucun remboursement ne sera effectué en cas de désistement d'un concurrent.

Garantie Individuelle Annulation :

Au moment de votre inscription en ligne sur le site Sportips.fr vous pouvez souscrire une Garantie Individuelle d'Annulation en option, qui vous permettra d'être remboursé du montant de votre inscription (sauf les options. Repas, navette...) sur simple demande de votre part, effectuée jusqu'à 72 h avant le départ de votre course. Si vous n'avez pas choisi cette option, vous ne pourrez pas demander le remboursement de votre inscription. En cas d'annulation ou report général de l'épreuve, les conditions générales de l'organisateur s'appliquent... (remboursements, abandon...)

Cette garantie individuelle d'annulation n'est pas transférable vers la prochaine édition.

- Si les épreuves sont annulées par décision préfectorale liée à la COVID 19, il y aura remboursement intégral des frais d'inscription.



EXTREME GLISSE ÉVÈNEMENT



3. Comité de Course

Le Comité de Course est composé d'un directeur de course, d'un délégué fédéral désigné par la commission SUP de la FFSurf, d'un responsable de l'organisation, d'un responsable du chronométrage, d'un responsable de sécurité (directeur de course), d'un représentant des compétiteurs, d'une représentante des compétitrices.

4. Règles de course

- S'appliquent :
 - Le règlement Stand Up Paddle race 2021 de la Fédération Française de Surf
 - Le règlement sportif 2021 de la Fédération Française de Surf
 - Les arrêtés municipaux
- Le dossard de l'organisation devra être porté par-dessus tout autre vêtement de façon visible durant toute la compétition.
- Il est **obligatoire** de pagayer debout. En cas de difficulté, la position à genoux est autorisée à condition de ne pas dépasser 5 coups de pagaie consécutifs.
- Au départ ou en cas de chute, il est admis jusqu'à 5 coups de rame (pagaie ou bras) avant de reprendre la position debout.
- Le passage des bouées doit s'effectuer debout, ainsi que le passage des vagues.

4.1. Pénalités

En cas d'infraction à une ou plusieurs règles de course, le comité de course pourra infliger une pénalité à un concurrent.

- Départ anticipé : déclassé de 10 places
- Non-respect du passage d'une marque de parcours tel qu'annoncé par le directeur de course : disqualification de la course
- Utiliser une aide extérieure entre le départ et l'arrivée (ravitaillement non autorisé, bateau accompagnateur, assistance à l'accostage, porteur de pagaie à l'arrivée, etc...) : déclassé de 10 places.
- Donner plus de cinq coups de rame (pagaie ou bras) autrement que debout : déclassé de 10 places.
- Agression physique ou verbale à l'égard d'un compétiteur, d'un membre de l'organisation ou du public : disqualification de la course
- Absence d'un élément de sécurité ou non-respect d'une procédure de sécurité décrite à l'article 7 : disqualification de la course

4.2. Réclamations

Toute réclamation doit être effectuée, impérativement par écrit, auprès du Comité de Course dans un délai de quinze minutes après l'affichage des résultats provisoires.

L'heure indiquée sur le document d'affichage des résultats détermine le début du délai.

5. Parcours

Pour des raisons de sécurité ou de météo, les parcours peuvent-être modifiés à tout moment par le directeur de course.

5.1. Technical Race

La longueur minimale est de 5 km. La description sera effectuée lors du briefing coureurs.

5.2. Longue Distance

La longueur minimale est de 10 km. La description sera effectuée lors du briefing coureurs.

6. Classements



EXTREME GLISSE ÉVÈNEMENT



Les participants seront équipés d'une puce électronique positionnée à la cheville droite ou gauche, à restituer dès le passage sous l'arche d'arrivée. En cas de perte ou de détérioration, un règlement de 70 € sera à effectuer sur place, au prestataire chrono Sportips

6.1. Kids

- Garçon et fille

6.2. Technical Race et Longue Distance

Classement homme et femme sur les catégories :

- Scratch
- 15 – 18 ans
- Open
- Masters : 35 - 39 ans
- Grands Masters : 40 - 44 ans
- Kahunas : 45 - 49 ans
- Grand Kahunas : +50 ans
-

7. Sécurité

7.1. Tout concurrent peut se voir interdire de poursuivre la course par la direction de course pour raison d'inaptitude, de manquement aux conditions de sécurité ou de non-respect d'une consigne de la direction de course .

7.2. Les conditions météo peuvent entraîner une modification de parcours. Les interventions ou modifications de parcours pour raison de sécurité n'entraînent aucun réajustement de classement.

7.3. La progression se fait sur parcours ouvert. Les concurrents sont impérativement soumis aux règles de navigation en vigueur. Ils ne jouissent d'aucune priorité. La responsabilité des concurrents pourra être engagée en cas d'accident.

7.4. Lorsque les occupants des bateaux de l'organisation naviguent en faisant le signe d'interrompre la course (avant-bras en X), les concurrents doivent stopper la course et se mettre en sécurité. Ils reprennent la course sur indication de l'organisation.

7.5. Devoir d'assistance : Les concurrents doivent porter assistance à toute personne qui se trouverait en danger sur le parcours de la course, compétiteur ou non.

7.6. Abandon : Tout abandon doit être immédiatement signalé à un membre de l'organisation.

7.7. Demande d'aide : Agiter les bras de bas en haut pour attirer l'attention d'un bateau de surveillance.

7.8. Equipements :

- Pagaie simple
- Leash en place

7.8.1. **Longue Distance** : L'équipement individuel est constitué :

- **obligatoire** : d'un équipement individuel de flottabilité marqué CE et au minimum 50 N ou le port d'une combinaison néoprène type long-john.



Le type d'équipement rendu obligatoire le jour de la course sera précisé lors du briefing (fonction force, direction du vent, conditions et température de mer)

En cas de Downwind, le gilet porté est obligatoire (pas de ceinture à déclenchement).

- conseillé : Gourde ou Camelback et nourriture

7.8.2. **Technical Race** : Selon les conditions météo, l'organisateur, lors du briefing, pourra imposer un équipement individuel de sécurité

7.9. Les concurrents doivent faire en sorte que leur numéro figurant sur le dossard soit clairement visible en permanence



EXTRÊME GLISSE ÉVÈNEMENT



- 7.10. L'organisation décide des mises hors course et notamment des dépassements de délais, et peut intervenir pour rapatrier des concurrents trop attardés.
- 7.11. Un élargement départ pourra être mis en place par la direction de course. Les rameurs devront élarger en tenue, prêt à prendre le départ de la course.

8. Règles sanitaires

Les règles sanitaires en vigueur à la date de l'évènement seront appliquées. Des sanctions pourraient être prise (précisées sur place) en cas de non-respect de celles-ci.